



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Atelier conjoint UIP-OMS

Analyse de l'élaboration de l'accord sur les pandémies

*Jeudi 26 octobre 2023, 09 h 30-11 h 00
Tenda 2, rez-de-chaussée*

Note d'orientation

Contexte

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les nombreuses failles du système mondial de protection des populations contre les pandémies. Elle a révélé les lacunes des systèmes nationaux, régionaux et mondiaux de préparation et de riposte, mais a également permis d'identifier les moyens permettant de renforcer le dispositif sanitaire international.

Lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé (OMS) qui s'est tenue en décembre 2021, les États membres ont pris la décision de créer un organe intergouvernemental de négociation, représentant toutes les régions du monde, qui serait chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et l'intervention s'agissant de pandémies (accord sur les pandémies).

Le principal objectif de l'accord sur les pandémies, ancré dans la Constitution de l'OMS, serait de favoriser une approche globale et multisectorielle pour renforcer les capacités nationales, régionales et mondiales, ainsi que la résilience face aux futures pandémies. Les négociations menées par les États membres de l'OMS sont en cours et l'organe de négociation est chargé de soumettre ses conclusions à l'examen de la soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

Les parlementaires joueront un rôle important lorsqu'il s'agira de favoriser l'intégration et la transparence de l'accord sur les pandémies, en garantissant qu'il répond aux besoins des diverses communautés et des pays du monde entier pour tenir compte des disparités spécifiques en matière de santé, des sensibilités culturelles et des particularités régionales.

En outre, grâce à leur engagement actif et leur action de plaidoyer, les parlementaires contribueront à faire comprendre l'importance de la coopération mondiale en matière de santé et à susciter un sentiment de responsabilité partagée dans la lutte contre les pandémies, pour un monde sain, sûr et juste.

Objectif

Cet atelier de sensibilisation permettra de mieux comprendre les discussions actuelles sur le renforcement du dispositif mondial en matière de santé.

Il permettra de saisir les éléments clés, la portée, les conséquences et les avantages potentiels de l'accord sur les pandémies, d'expliquer le rôle des différentes parties prenantes, y compris le rôle essentiel des parlementaires, et de favoriser le dialogue entre les parlementaires afin qu'ils puissent faire connaître leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs idées.

F

#IPU147

Programme provisoire

9 h 30-9 h 45	Discours de bienvenue et exposé : Les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et du processus lancé par l'Organe intergouvernemental de négociation
9 h 45-9 h 55	La perspective du Bureau de l'Organe de négociation
9 h 55-10 h 15	Débat d'experts : Perspectives parlementaires sur le renforcement du dispositif mondial en matière de santé
10 h 15-10 h 55	Débat
10 h 55-11 h	Conclusion